



Département du Gard

Arrondissement du
Vigan

Commune de Soudorgues

COMPTE RENDU

Du Conseil Municipal ordinaire

Séance du 11 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le onze avril à dix-huit heures, le Conseil municipal de la commune de Soudorgues, dûment convoqué en session ordinaire, s'est réuni en salle de Mairie sous la Présidence de Monsieur le Maire, Bertrand VAN PETEGHEM ;

Etaient présents : Bertrand VAN PETEGHEM, Gérard BERNA, Francis NOGAREDE, Christine PRADEILLES, Vincent BOISSIERE, Patricia LAUZIÈRE, Maryse CABRIT, Patrick ALAZAUD.

ABSENTS : Clovis GROS procuration à Patricia LAUZIÈRE, Pierre DELAHAYE procuration à Bertrand VAN PETEGHEM, Agnès NAZARIAN-BALTZINGER procuration à Gérard BERNA,
Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut délibérer

Secrétaire de séance : Gérard BERNA

M. Le Maire rappelle ensuite l'ordre du jour :

Délibérations :

- **Taux d'imposition des taxes directes locales 2022**
- **Affectation des résultats 2021 au budget 2022**
- **Budget primitif 2022**
- **Questions diverses**

Lecture du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 4 avril 2022, qui, lecture faite est adopté à l'unanimité.

Délibération 2204-03

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2022

- **Taxes foncières bâtis**
- **Taxes foncières non-bâtis**
- **Taxes foncières CFE**

Monsieur Le Maire rappelle les taux votés en 2021.

Monsieur Le Maire nous propose que les taxes restent inchangées pour l'année 2022. Monsieur Le Maire nous confirme qu'une augmentation de 5 %, n'aurait aucun impact sur le budget, et que cette mesure serait mal acceptée par nos concitoyens.

Suite à l'application de ces taux et aux bases prévisionnelles 2022, le produit attendu est de 100 872 €

	Votés en 2021	Proposés en 2022	Votés en 2022
TFPB (taxe foncier bâti)	32.53%	32.53%	32.53 %
TFNB (taxe foncier non bâti)	49.24%	49.24%	49.24 %
CFE	30.82%	30.82 %	30.82%

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

Approuve à l'unanimité les taxes directes locales 2022.

Délibération 2204-02

Affectation des résultats de l'exercice 2021 au budget M14 et M49 de l'exercice 2022

BUDGET M14

	Résultat de clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Réalisé 2021	Résultat de clôture 2021
Fonctionnement	154915.48	39167.42	87708.20	203456.26
Investissement	-39167.42	0	-16238.11	-55405.53
TOTAL	115748.06	39167.42	71470.09	148050.73

Le Maire rappelle au Conseil Municipal les résultats du compte administratif 2021

- En fonctionnement : l'excédent de fonctionnement pour 2021 est de 87708.20 €
- En investissement : le déficit d'investissement pour 2021 est de : -16238.11 €

Et propose l'affectation du résultat suivant le tableau ci-dessous :

Solde d'exécution d'investissement reporté	-55405.53	
Reste à réaliser en recette d'investissement		
Besoin de financement en investissement	55405.53	Affecté en investissement au compte 1068
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	203456.26	
Report en fonctionnement	148050.73	Affecté en fonctionnement au compte R002

BUDGET M49

	Résultat Clôture 2020	Part affectée à l'investissement 2021	Réalisé 2021	Résultat de clôture de l'exercice 2021
Fonctionnement	3231.17	0	20152.26	23383.43
Investissement	8769.34	0	8168.14	16937.48
TOTAL	12000.51		28320.40	40320.91

Et propose l'affectation du résultat suivant le tableau ci-dessous :

Solde d'exécution d'investissement reporté	16937.48	
Reste à réaliser en recette d'investissement		
Besoin de financement en investissement		Affecté en investissement au compte 1068
Résultat de clôture de la section de fonctionnement	23383.43	
Report en fonctionnement	23383.43	Affecté en fonctionnement au compte R002

Pierre DELAHAYE demande des explications sur les chiffres annoncés pour les résultats de clôture, et le conseil dans son ensemble a du mal à comprendre comment nous obtenons ces résultats. Ceci-dit, Monsieur Le Maire propose qu'une personne extérieure compétente, vienne nous expliquer ces calculs.

Le résultat de clôture, pour le compte M14, laisse apparaître un résultat de transfert de : 148 050, 73 euros.

Pour le compte M49, le résultat de clôture 2021 est de 40 320,91 euros.

Budget M14

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 55405.53 € au budget d'investissement 2022 et la somme de 148050.73 € au budget de fonctionnement 2022.

Budget M49

Le conseil municipal après en avoir délibéré décide, à l'unanimité, d'affecter la somme de 16937.48 € au budget d'investissement 2022 et la somme de 23383.43 € au budget de fonctionnement 2022.

Monsieur Le Maire propose de nous transmettre par mail le tableau du budget primitif 2022.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité le budget primitif 2022.

Questions diverses

Délibération sur les travaux :

- TOITURE DU TEMPLE

La commission des travaux ayant obtenu trois devis pour la réparation de la toiture du temple, propose au conseil municipal, le devis de la société SAS MARTEL Frères d'un montant de 24 644, 64 euros H.T.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité ce choix

- GARDE CORPS DE L'IMPASSE DU PORTAL

La commission travaux ayant obtenues deux devis pour l'installation d'un garde corps impasse du PORTAL, propose au conseil municipal, le devis de la société SARL BATI FER d'un montant de 2 887, 60 euros H.T.

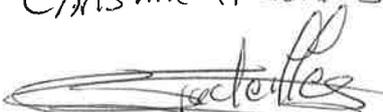
Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Approuve à l'unanimité ce choix.

Fin de la séance à vingt heures cinquante cinq.

DELANAYE

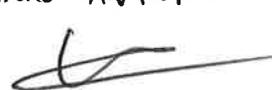

P. UPOURC


Christine Proderles


Gros-claus


ALAZAUN


SERNA


Bertrand VANPETEGHEM


Boissiere


F. Nogaret de


Agnes Alazarian
